



Séance extraordinaire du conseil municipal Lundi le 22 octobre 2018

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce 22 octobre deux mille dix-huit à neuf heures, au 12 rue de l'Église, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance extraordinaire sont présents :

Monsieur: Benoît Pilotto, maire
Madame : Christine Ouellet, conseillère siège 1
Monsieur : Bertrand Ouellet, conseiller siège 2
Messieurs : Denis Miville, conseiller siège 4
Gilles Gagnon, conseiller siège 6

Absent : Marie-Ève Lévesque Gaudreau, conseillère siège 3
Denis Lizotte, conseiller siège 5

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Benoît Pilotto, maire.

Dépôt de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ);

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière adjointe déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 18 octobre 2018, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

CONSIDÉRANT le dépôt du Rapport de signification;

CONSIDÉRANT l'article 956 du CMQ;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance

À 9h, le maire, monsieur Benoît Pilotto, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

2. Rés.148-2018 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Miville;
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Isabelle Michaud soit nommé secrétaire de l'assemblée.

ADOPTÉE

3. Rés.149-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance à 9h;
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Acceptation de la démission de madame Guylaine Dumais;
5. Embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe temporaire;
6. Embauche d'une directrice générale;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Christine Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Rés.150-2018 Acceptation de la démission de madame Guylaine Dumais

CONSIDÉRANT la lettre de démission de madame Guylaine Dumais, reçu par monsieur Benoît Pilotto, maire le 15 octobre 2018;

CONSIDÉRANT son départ signifié le 1^{er} novembre, par contre madame Dumais avait encore des vacances et des heures maladies, donc son départ a été devancé au 18 octobre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gilles Gagnon;
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE LE CONSEIL accepte la démission de madame Guylaine Dumais;

QUE LE CONSEIL procède à l'embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

5. Rés.151-2018 Embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe temporaire

CONSIDÉRANT l'offre de service de madame Marie-Ève Lavoie, pour combler le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe temporaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Bertrand Ouellet;
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE LE CONSEIL donne le mandat à madame Marie-Ève Lavoie.

ADOPTÉE

6. Rés.152-2018 Embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les entrevues d'embauche qui ont eu lieu le jeudi 11 octobre 2018;

CONSIDÉRANT le choix du comité de sélection, le comité était composé de monsieur Benoît Pilotto maire de St-Onésime d'Ixworth, monsieur Rosaire Ouellet, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et monsieur Daniel Chabot, directeur général de Ville La Pocatière;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Miville;
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE LE CONSEIL embauche madame Andréanne Collard Simard, conditionnellement à la signature de tous les documents liant les deux parties.

ADOPTÉE

7. Période de questions (ouverture à 9h04, fermeture à 9h05)

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil;

Le conseiller monsieur Gilles Gagnon a remercié madame Guylaine Dumais pour ses années de service et pour ses compétences. Il lui souhaite bonne chance dans ces nouvelles fonctions et lui souhaite un environnement de travail serein et agréable.

8. Rés.153-2018 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gilles Gagnon;
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée à neuf heures six (9h06).

ADOPTÉE


Benoît Pilotto, maire


secrétaire

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales